



Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

LA VILLE DE MATAGAMI APPUIE LA DÉCISION DE MAINTENIR LES CONTRÔLES ROUTIERS POUR LE NORD-DU-QUÉBEC

Matagami, le 1^{er} mai 2020 – La Ville de Matagami souscrit à la décision du gouvernement du Québec de lever graduellement les contrôles routiers mais de maintenir ceux donnant accès à la région du Nord-du Québec.

Suite à l'annonce du gouvernement du Québec, plus tôt cette semaine, de procéder à une réouverture graduelle de la province par l'ouverture successive de certaines régions, la Ville de Matagami, autant que les représentants des autres villes et communautés de la région, comprend très bien la frustration de certaines personnes alors qu'aucune date n'a été identifiée pour la région du Nord-du-Québec.

Dans cette foulée, M. le maire Dubé tient à préciser : « Cette décision est importante dans le sens où elle est prise afin de protéger la capacité d'accueil et d'intervention du système de santé de notre ville et de notre région. Ici, avec le Centre de santé Isle-Dieu (CSID), nous avons un service médical hors-pair mais tous peuvent très bien imaginer que le CSID serait débordé s'il survenait une éclosion de la COVID-19 à Matagami, autant à l'intérieur même du Centre que pour les services ambulanciers par exemple. Nous n'avons simplement pas la même capacité que de plus grands centres et c'est aussi le cas pour les toutes les villes de la Jamésie tout autant que pour les communautés crie. Les gens doivent comprendre que c'est une mesure de protection pour nous, citoyens de Matagami et du Nord-du-Québec et que ce n'est surtout pas une punition. »

Les autorités municipales comprennent bien que des gens de l'extérieur viennent à Matagami pour y travailler. Toutefois, les employeurs de ces personnes ont mis en place des mesures sévères permettant le maintien ou le redémarrage des opérations et cette responsabilité incombe à ces mêmes employeurs.

La Ville de Matagami est en communication régulière avec les représentants du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James et tient à rappeler qu'elle suivra de près l'évolution de la situation sur la COVID-19, particulièrement avec la réouverture graduelle des régions autant qu'avec différentes mesures de déconfinement comme la reprise des classes au niveau primaire, le 11 mai prochain. Comme M. le maire Dubé le précise également : « Lorsque les risques associés à la propagation du virus seront considérés comme étant gérables, soyez assurés que la Ville de Matagami réclamera, elle aussi, la réouverture et la libre circulation des individus. D'ici ce temps, et à l'instar du rappel fait par le gouvernement du Québec, tout déplacement sur le territoire provincial doit être évité. »

La Ville de Matagami tient à remercier toute sa population qui est un exemple de résilience et qui, depuis le début, apporte sa grande collaboration en appliquant les différentes mesures d'hygiène publique mais on ne peut pas baisser la garde à ce moment-ci et perdre tout le chemin parcouru. C'est notre responsabilité à nous tous de maintenir le cap pour envisager l'arrivée de jours meilleurs.

La Ville de Matagami a été fondée en 1963 et doit son origine à l'industrie minière et le domaine forestier occupe toujours une place importante dans son économie locale. Matagami occupe une situation géographique stratégique au Nord-du-Québec tant pour l'occupation du territoire que son accès, c'est pourquoi Matagami est la Porte de la Baie-James.

- 30 -

Source : Pierre Deslauriers
Directeur général et greffier
Ville de Matagami
819 739-2541
pierre.deslauriers@matagami.com
www.matagami.com

Contact avec les médias : René Dubé
Maire
819 739-8011
maire@matagami.com